



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

Jeudi 3 février 2022 à 19h00

à la Salle des maîtres du Grand Collège de Prélaz

Parents :	Montserrat Fernandez-Bolanos, Viktoriya Glushko, Rania Mohni,
Professionnels :	Philippe Hofstetter, Rui Jorge Miranda Patarra, Lucia Favre
Organisations :	Andrea Longo
Autorités politiques :	Séverine Graff, KeKo Razzano
Excusés/absents :	Amaya Lopez, Gaëtan Da Cruz, Rosette Mbemba, Karina Pequignot

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 14 décembre 2021
3. Présentation des nouveaux membres absents lors de la précédente séance
4. Point de situation du projet Respect / explications données aux nouveaux membres
5. Explications de Rania relatives à son idée de projet sur la Durabilité
6. Suivi du projet des préaux de Prélaz / des autres établissements lausannois
7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
9. Divers et propositions individuelles

* * *



1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Keko ouvre la séance, l'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 14.12.21

Le procès-verbal est adopté.

3. Admission(s)/démission(s)/changement(s) de fonction

Chaque membre prend quelques minutes pour se présenter et expliquer le quart qu'il/elle représente.

4. Point de situation du projet Respect / explications données aux nouveaux membres

Montserrat explique les discussions et les échanges qu'elle a eus avec Gaëtan qui avait fait part de son interrogation par rapport à la situation des jeunes dans le quartier. Il avait apporté cette situation pour voir comment est-ce que la Commission pouvait se saisir de cette question en relation avec les autres intervenants du quartier par exemple. De ce postulat, une volonté est née de trouver des moyens et des actions pour instaurer une notion de respect véritable entre les divers concernés.

Elle a expliqué la première action menée dans le cadre des dessins que les enfants ont réalisé sur le thème « Pour me sentir respecté·e, il faut... ». Les dessins ont été affichés dans les couloirs et repris dans le Tout-Prélaz.

Des contacts avaient été pris avec l'équipe PSPS pour connaître les actions disponibles. En parallèle, Gaëtan avait parlé de la troupe « Caméléon ».

M. Hofstetter rappelle que les rencontres prévues lors de l'année précédente ont dû être annulées pour les raisons sanitaires connues, mais elles seront relancées dès que possible. Pour la troupe Caméléon, le spectacle coutant CHF 2700.--, une demande a été adressée à l'unité PSPS qui a accepté de prendre en charge deux tiers du montant, le reste sera pris sur le budget de la Commission. Le but est de pouvoir toucher plus que les 4P et de prévoir également des ateliers pour les autres âges pour être en adéquation avec les messages qui pourront être diffusés.

Les représentations de la troupe auront lieu le jeudi 3 mars, salle de rythmique de Malley, 1ère représentation de 8h30 à 10h00 et la seconde de 10h20 à 11h50. Les membres de la Commission qui souhaitent assister doivent s'annoncer auprès de M. Hofstetter.

Un groupe sera constitué pour traiter les questions en lien avec ce sujet. Montserrat, Rosette et Gaëtan étant parties prenantes depuis le début, ils peuvent être contactés pour toute demande. Lors de notre séance du 15 mars, un tour de table sera effectué pour voir quels membres de la Commission souhaitent rejoindre ce groupe.



5. Explications de Rania relatives à son idée de projet sur la durabilité

Rania pense qu'il est important de sensibiliser sur la notion de durabilité et de créer des activités en lien avec les divers aspects qui touchent ce sujet : visites, ateliers, concours,... Les thèmes peuvent aller du recyclage, à la création d'un cahier,... Elle souhaiterait se pencher sur les options possibles avec d'autres membres. Lucia exprime son intérêt et rappelle que certains sujets (tel que le recyclage) sont systématiquement présentés par le corps enseignant. Cependant, elle pense que l'approche « atelier » pourrait certainement plaire pour le côté pratique.

Montserrat souligne que, dans le cas de ce genre d'actions, le projet reste tributaire de l'investissement et de la disponibilité des enseignants : certains prendront le projet et d'autres pas, ce qui risque de créer une différence de traitement entre les enfants.

Lucia pense que le projet devrait s'inscrire sur le long terme et propose de faire un point de situation sur les activités et informations déjà existantes pour trouver une proposition concrète qui pourrait à la fois être complémentaire aux autres informations et à la fois être reçue par tous les élèves.

M. Hofstetter rappelle que le point essentiel est de prévenir les enseignants suffisamment à l'avance pour qu'ils/elles puissent s'organiser en conséquence (min. 2 mois). Un concept sur le long terme pourra d'autant mieux répondre à la situation et permettre au corps enseignant de pouvoir intégrer ceci au mieux dans leur programme.

Mme Coletti va prendre contact avec Lucia et Rania pour fixer un premier rendez-vous. Lucia et Rania lanceront ensuite les premières réflexions.

M. Hofstetter indique qu'il a été contacté par le responsable du projet du tram 15 qui va clairement concerner le collège de Prélaz. On pourra prévoir des visites de chantier.

6. Suivi du projet des préaux de Prélaz / des autres établissements lausannois

KeKo explique, dans les grandes lignes, la situation et reprend les points principaux qui ont émaillé ce projet. Lucia rappelle combien l'ensemble de l'équipe de Malley s'est sentie blessée par le procédé qui, en plus, a vu la pose de dessins dans un autre collège, renforçant ainsi le sentiment que la Municipalité n'a pas entendu la demande de Prélaz et que, de manière générale, Malley était systématiquement le parent pauvre de l'établissement. KeKo conclut en indiquant que, lors de la précédente séance des président·e·s d'établissement, d'autres personnes ont émis des critiques concernant les préaux et que la Municipalité sait qu'elle doit désormais réagir en conséquence. KeKo a même proposé en décembre à Mme de Pietro qu'elle organise une séance avec elle et Mme Rocca, en charge de l'établissement. Dès qu'il aura eu un retour de leur part, il en informera la commission.



7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

KeKo rappelle que deux postes du Bureau sont à repourvoir, la vice-présidence ainsi que la trésorerie. Ces postes seront proposés lors de la séance prochaine.

8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

[La prochaine séance aura lieu mardi 15 mars à 19h00 au collège de Malley.](#)

9. Divers et propositions individuelles

Montserrat nous parle de l'association « Mod-elle » qui s'engage pour lutter contre les stéréotypes. Elle permet notamment de faire intervenir des femmes pour présenter leur parcours de vie. L'idée serait de proposer au corps enseignant de prendre contact avec eux pour que des interventions soient éventuellement prévues dans les classes. M. Hofstetter va en parler aux doyennes de 5P et 6P pour leur présenter l'association (www.mod-elle.ch).

Il n'y a pas d'autres divers.

* * *

Pour la CET Prélaz :

KeKo Razzano, président

Lausanne, février 2022

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 SEPCet@lausanne.ch
